



HAL
open science

On voit des métropoles partout, sauf dans les statistiques

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti, Benoît Tudoux

► **To cite this version:**

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti, Benoît Tudoux. On voit des métropoles partout, sauf dans les statistiques. 2016. <hal-01276897>

HAL Id: hal-01276897

<https://hal.science/hal-01276897v1>

Preprint submitted on 21 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

On voit des métropoles partout, sauf dans les statistiques

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti, Benoît Tudoux

Résumé

Les discours sur les métropoles ont largement diffusé dans la sphère académique et politique. L'analyse critique que nous avons faite de certains des travaux qui les sous-tendent (Bouba-Olga et Grossetti, 2015) a conduit à amorcer un débat sur la question. Un auteur comme Veltz (2015) reconnaît par exemple la validité de notre critique sur les PIB régionaux par habitant, mais il renvoie ensuite à d'autres éléments de preuve, notamment la création d'emploi salarié privé, qui serait fortement concentré dans quelques métropoles sur la période récente, comme indiqué dans la note de Davezies et Pech (2014).

Nous proposons donc dans cette note de nous focaliser précisément sur les données sur l'emploi salarié privé de l'Acoss utilisées par ces auteurs, désormais disponibles sur la période 2009-2014. Après avoir rappelé rapidement les traitements réalisés par ces auteurs sur les mêmes données, nous en montrons les limites fortes. Des traitements mieux appropriés montrent qu'on ne peut conclure à un avantage général des métropoles en matière de création d'emplois sur la période d'étude.

Introduction

L'idée selon laquelle les métropoles seraient *l'alpha et l'omega* de la création de richesses et d'emplois en France s'est assez largement diffusée dans le monde académique ces dernières années, ce qui a sans conteste inspiré en partie les réformes politiques en cours : aujourd'hui, les métropoles sont partout, au moins dans les discours.

Une première difficulté lorsque l'on veut discuter de cette question, est que la métropole n'est pas une notion clairement définie, pour laquelle existerait une catégorie statistique partagée par les chercheurs, qui permettrait d'étudier ensuite sa performance relative. On comprend qu'une métropole est une « grande ville », mais définir un seuil est particulièrement problématique, problème que l'on retrouve par ailleurs dès lors que l'on veut travailler sur une autre catégorie tout aussi floue, celle de « ville moyenne ». Pour démontrer l'éventuel avantage économique des métropoles, il convient donc de s'en remettre aux zonages existants, comme les régions, les zones d'emploi ou les aires urbaines.

L'idée sous-jacente à l'avantage métropolitain est cependant assez claire : il existerait des effets « masse critique », des « effets d'agglomération », qui favoriseraient les territoires de plus grande taille, il conviendrait donc de soutenir ces territoires plus performants, le surcroît de richesses permettant de solvabiliser les transferts sociaux et, en quelque sorte, de dédommager les perdants (Askenazy et Martin, 2015).

Il y a un peu plus d'un an, nous avons diffusé un texte (Bouba-Olga et Grossetti, 2014) proposant une analyse critique de la note pour Terra Nova de Davezies et Pech (2014), analyse que nous avons développée et précisée dans un article (Bouba-Olga et Grossetti, 2015) paru dans un numéro spécial de la Revue de l'OFCE (2015) intitulé « Nouvelle économie régionale et réforme territoriale ».

Nous montrions que le PIB par habitant est un très mauvais indicateur des performances économiques des régions, que seule l'Ile-de-France connaît une « surproductivité » apparente du travail, mais que cette « surproductivité » s'explique pour l'essentiel par la localisation dans la région capitale des très hauts revenus. Les autres différences entre régions résultent pour une large part non pas de différences intrinsèques de productivité, mais d'effets de composition, d'une part, et d'effets socio-démographiques, d'autre part (déconnexions entre lieux de vie et lieux de travail, localisation spécifique des retraités, ...). Nous montrions également que les résultats de l'économie géographique avancés comme éléments de preuve par Askenazy et Martin (2015) sont limités et fragiles, et que les traitements réalisés par les auteurs soulèvent des problèmes de méthode. Nous mobilisons enfin des données emplois par zones d'emploi, sur la période 1999-2011, les traitements opérés permettant de conclure à l'absence d'effet taille.

Ces différentes contributions ont donné lieu à de nombreux débats, au sein de la sphère académique mais aussi hors sphère académique¹. De manière générale, il nous semble que notre critique de l'indicateur PIB par habitant comme indicateur de performance des régions a été acceptée, ce qui n'empêche pas certains chercheurs de continuer à l'avancer comme élément de preuve. Levy (2015), par exemple, explique que « l'Île-de-France a généré en 2012 un PIB de 624 milliards d'euros, soit 30 % du PIB national avec une productivité par habitant près de deux fois supérieure à celle du reste de la France métropolitaine. (...) malgré leur exceptionnelle productivité, les Franciliens voient leur revenu ramené à à peine 20 % de plus que la moyenne du reste de la France métropolitaine. Par ailleurs, malgré l'immense production de richesse à laquelle ils contribuent, les pauvres d'Île-de-France sont encore plus pauvres que ceux des autres régions. La cause en est un prélèvement massif, bien que silencieux, qui fait que, en fin de compte, les revenus des Franciliens sont simplement proportionnels à leur part dans l'emploi, leur surproductivité n'ayant pratiquement pas d'effet sur leurs revenus finals » (p. 285). Dans le même sens, même s'il nuance un peu en s'en remettant à la productivité apparente du travail plutôt qu'au ratio PIB par habitant, Davezies (2015) explique « la variable du Grand Paris la plus spectaculaire porte sur la création de richesses. Selon l'Insee, en 2013 (données provisoires), l'Île-de-France a généré 30,5 % du PIB de la France métropolitaine, avec 630 milliards d'euros, soit autant que la somme des PIB de l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, des Pays-de-la-Loire, de Provence- Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes. La région parisienne génère 30,5 % du PIB français, mais avec seulement 22 % des emplois du pays. Pour le même résultat, les cinq autres régions doivent mobiliser 33 % de l'emploi français... » (p. 77).

Un auteur comme Veltz (2015), en revanche, explique à juste titre que « le PIB régional est un concept qui soulève de nombreux problèmes, qui s'ajoutent à ceux du PIB en général. Où situer, par exemple, la valeur ajoutée produite par une entreprise comme Renault ? Le Technocentre, avec ses salaires élevés, contribue évidemment au PIB de l'Île-de-France ; mais cette valeur ajoutée n'existerait pas sans les usines de production situées en province ou à l'étranger. La notion de PIB local, dans une économie aussi interconnectée que la nôtre, est artificielle. Par ailleurs, PIB élevé veut dire surtout, en pratique, salaires élevés. Les économistes orthodoxes diront que le salaire élevé récompense une productivité marginale élevée ! Mais le raisonnement est circulaire. On sait bien que la formation des salaires obéit à des normes et des rapports sociaux autres qu'une « productivité marginale » impossible à mesurer. Au total, la valeur ajoutée n'est pas localisable : elle est dans le réseau » (pp. 17-18). Il renvoie cependant, dans le même entretien, à d'autres arguments avancés par Davezies

¹ Au-delà du numéro spécial de la Revue de l'OFCE (2015) signalons par exemple le dossier d'Alternatives Economiques (novembre 2015), le numéro spécial de L'Economie Politique « la nouvelle donne territoriale » (octobre 2015), les auditions au sein du [Club de Prospective Territoriale de France Stratégie](#), etc.

et Pech (2014) résultant de l'exploitation des données sur l'emploi salarié de l'Acoss, pour la période 2008-2012, par Aire Urbaine et par commune et affirme « Cela dit, et c'est l'essentiel, il y a bien d'autres indicateurs de la force et des effets positifs de la métropolisation que le PIB : la concentration de la qualification, celle de l'emploi... La dynamique récente est à la concentration des créations d'emplois dans les zones métropolitaines » (p. 18)².

Nous avons pour notre part montré l'absence d'effet taille à l'échelle des zones d'emploi, sur la période 1999-2011 (Bouba-Olga et Grossetti, 2015), mais le problème est que la comparaison de nos résultats avec ceux de Davezies et Pech (2014) est rendu difficile pour trois raisons : i) le zonage géographique n'est pas le même (zones d'emploi vs. aires urbaines), ii) la variable retenue n'est pas la même (ensemble des actifs occupés vs. emplois salariés privés), iii) la période d'étude n'est pas la même (1999-2011 vs. 2008-2012). Nous proposons donc, dans cet article de mobiliser les mêmes données que ces auteurs, sur la période la plus récente disponible (2009-2014) pour éprouver la validité de leurs conclusions.

Nous proposons donc dans cette note de nous focaliser précisément sur les données sur l'emploi salarié privé de l'Acoss utilisées par ces auteurs, désormais disponibles sur la période 2009-2014. Après avoir rappelé rapidement les traitements réalisés par ces auteurs sur les mêmes données, nous en montrons les limites fortes. Des traitements mieux appropriés montrent qu'on ne peut conclure à un avantage général des métropoles en matière de création d'emplois sur la période d'étude.

Rappel des traitements opérés par Davezies et Pech (2014)

Davezies et Pech (2014) utilisent les données Acoss sur la période 2008-2012. Méthodologiquement, ils se concentrent sur les variations absolues entre les deux dates et indiquent que quelques zones concentrent l'essentiel de la création nette d'emplois privés. Ils synthétisent leurs résultats dans le tableau suivant :

Tableau 1 : variation de l'emploi salarié privé, 2008-2012 (source : Davezies et Pech, 2014, p. 18)

aires urbaines (déf. 2010)	variation emploi salarié 2008-2012	Poids dans la variation des AU qui progressent
Toulouse	21 020	20%
Bordeaux	13 108	13%
Nantes	11 301	11%
Lyon	9 543	9%
Montpellier	4 556	4%
Brive-la-Gaillarde	2 687	3%
Marseille - aix-en-Provence	2 332	2%

² Voir également [l'interview de Pierre Veltz pour Xerfi Canal](#) de février 2016 où il reprend précisément cet argument comme preuve de l'avantage métropolitain.

aires urbaines (déf. 2010)	variation emploi salarié 2008-2012	Poids dans la variation des AU qui progressent
Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	1 777	2%
s/total Gdes AU positives	66 324	63%
215 autres AU positives	38 434	37%
total AU positives	104 758	100%
540 autres AU negatives	-269 512	
Paris	-15 065	
Communes isolées hors influence des pôles	- 12 987	
Multipolarisé des grands poles	-20 089	
Autre multipolarisé	-17 579	
Total AU negatives	-320 167	

Ils commentent ainsi : « Entre décembre 2008 et décembre 2012, la France a perdu 220 000 emplois salariés privés sous l'effet de la crise. Dans le même temps, 215 aires urbaines sur plus de 750 enregistraient pourtant des performances positives. Mais 57 % des créations nettes d'emplois recensées dans ces zones positives étaient captées par cinq grandes métropoles : Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lyon et Montpellier. Autrement dit, durant ces quatre années, l'activité s'est un peu plus concentrée dans quelques métropoles. » (p. 17)

Les limites de l'analyse des variations absolues

Le problème des traitements sur les données Acoess proposés par Davezies et Pech (2014) est que les auteurs se concentrent sur les variations absolues, ce qui peut prêter à discussion : imaginons que la dynamique économique soit exactement la même sur tous les territoires français, avec par exemple une croissance parfaitement homogène de 1% des emplois créés. Un territoire qui concentre initialement 1000 emplois, va connaître une variation absolue de ses emplois de 10 ; un autre territoire qui concentre 1 million d'emplois va connaître, lui, une variation absolue de 10 000 emplois. On n'en conclura pas que ce dernier territoire est plus dynamique que le premier et que cela valide l'avantage économique des métropoles.

Pour éprouver la validité de leurs conclusions, nous avons donc procédé aux mêmes traitements sur la période 2009-2014, en ajoutant une colonne, qui correspond au poids des AU dans les effectifs en 2009 :

Tableau 2 : variation de l'emploi salarié privée, 2009-2014, données Acoess

Aires Urbaines (déf. 2010)	variation emploi salarié 2009- 2014	Poids dans la variation des AU qui progressent	Poids dans les effectifs initiaux des AU qui progressent
Paris	91 405	28.6%	43.3%
Lyon	37 209	11.6%	7.1%
Toulouse	28 695	9.0%	3.8%
Nantes	20 031	6.3%	2.7%
Bordeaux	19 006	5.9%	3.2%
Marseille - Aix-en-Provence	14 075	4.4%	4.8%
Rennes	6 970	2.2%	2.0%

Aires Urbaines (déf. 2010)	variation emploi salarié 2009- 2014	Poids dans la variation des AU qui progressent	Poids dans les effectifs initiaux des AU qui progressent
Montpellier	6 734	2.1%	1.5%
s/total Grandes AU positives	224 125	70.1%	68.3%
265 autres AU positives	95 673	29.9%	31.7%
Total AU Positives	319 798	100.0%	100.0%
498 autres AU négatives	-190 143		
Communes isolées hors influence des pôles	-10 578		
Multipolarisé des grands pôles	-12 132		
Autre multipolarisé	-12 713		
Total AU négatives	-225 566		
Solde	94 232		

Plusieurs constats :

- La période 2009-2014 est plus favorable que la période 2008-2012, puisqu'au global l'emploi salarié privé a augmenté de plus 94 000 unités,
- Le nombre d'AU positive augmente aussi, il passe de 215 à 265,
- La situation de certaines villes change. On remarque notamment que Paris créé des emplois sur la période 2009-2014, alors qu'elle en perdait sur la période 2008-2012,
- Le classement des villes suivantes est un peu modifié, certaines disparaissent du classement des 8 premières villes, d'autres apparaissent.

Nous pouvons voir que les 8 premières AU concentrent 70,1% des emplois créés par les AU en croissance. Cependant, ce chiffre seul ne suffit pas, comme indiqué plus haut : il faut le comparer à la taille initiale des AU. Or, il s'avère que ces AU concentrent en 2009 68,3% des salariés du privé. Leur performance est donc globalement conforme à leur part initiale, légèrement plus élevée. Idem, logiquement, pour les autres AU positives, qui concentrent 31,7% des salariés 2009 et 29,9% des variations positives.

La comparaison des deux chiffres (part dans les salariés 2009 et part dans les variations positives) montre que deux métropoles, et pas des moindres, sous-performent : Paris, d'une part, Marseille-Aix-en-Provence, d'autre part. Lyon, Toulouse, Nantes et Bordeaux présentent des performances significativement supérieures à leur part initiale, Rennes et Montpellier sont un peu au-dessus.

L'analyse des autres AU positives montre que certaines AU de taille plus petite surperforment bien plus que ces 8 premières AU. Concentrons-nous par exemple sur les AU dont la population, en 2012, est supérieure à 20 000 habitants (certaines petites AU ont logiquement des taux de croissance très forts, mais elles pèsent très peu, d'où ce choix). Les 20 AU répondant à ce critère qui connaissent les plus forts taux de croissance sont les suivantes :

Tableau 3 : les 20 aires urbaines de plus de 20 000 habitants les plus dynamiques sur la période 2009-2014, données Acoess

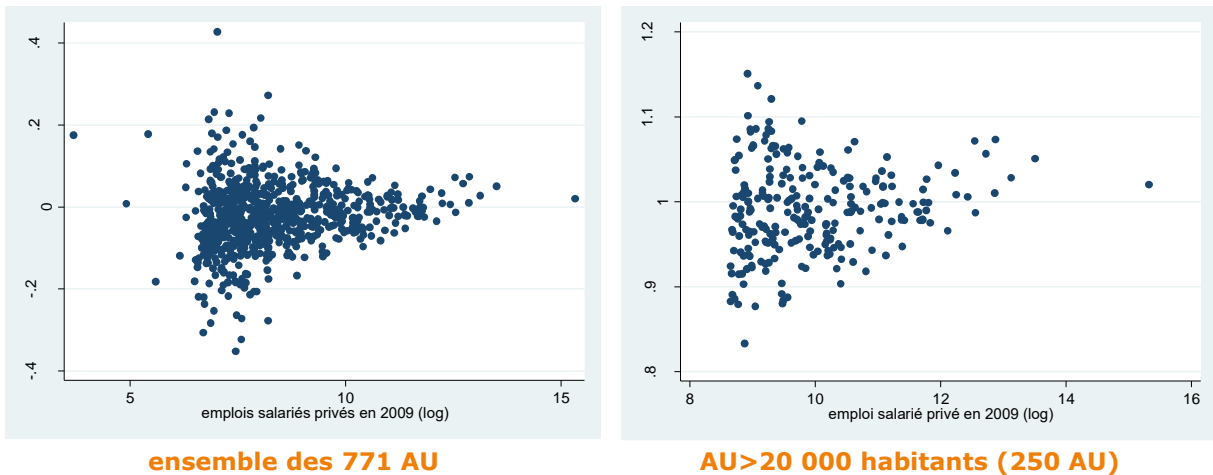
Aires Urbaines > 20 000 habitants	emploi 2009	Population 2012	variation 2009-2014	croissance 2009-2014
La Teste-de-Buch – Arcachon	10906	63286	1323	12.1%
Figeac	7507	25263	761	10.1%
Thonon-les-Bains	17772	88865	1681	9.5%
Vitré	10570	28575	994	9.4%
Manosque	10445	37332	897	8.6%
Vire	8599	28414	737	8.6%
Issoire	7822	26570	667	8.5%
Sablé-sur-Sarthe	10930	31393	910	8.3%
Les Sables-d'Olonne	10076	48477	792	7.9%
Toulouse	391425	1268636	28695	7.3%
Nantes	280712	897713	20031	7.1%
Sarrebourg	9825	36197	700	7.1%
Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	41325	291987	2918	7.1%
Pamiers	8189	34000	548	6.7%
Libourne	11195	36144	738	6.6%
Pontarlier	8242	30563	542	6.6%
Annonay	11661	45288	763	6.5%
Cognac	14481	47796	926	6.4%
Challans	7998	26088	508	6.4%
Beaune	10942	35537	683	6.2%

On ne retrouve que deux grandes aires urbaines (Toulouse et Nantes) dans ce classement des 20 aires urbaines les plus dynamiques sur la période. Les autres villes correspondent à des villes petites et moyennes, dont la population oscille en 2012 entre 25 000 et 90 000 habitants.

Pour des traitements systématiques des données disponibles

Toutes ces analyses ont certes un intérêt, mais elles n'exploitent qu'un sous-ensemble de l'information disponible. Le plus rigoureux scientifiquement consiste plutôt à travailler sur les taux de croissance de l'emploi salarié sur la période, pour l'ensemble des AU, pour tester l'existence éventuelle d'un effet taille, autrement dit de reprendre la méthodologie que nous avons mobilisée pour l'analyse de l'évolution de l'emploi des zones d'emploi (Bouba-Olga et Grossetti, 2015).

Figure 1 : lien entre croissance de l'emploi et taille initiale des aires urbaines



Le graphique ci-dessus représente le lien entre le taux de croissance de l'emploi salarié privé des aires urbaines sur la période 2009-2014 et la taille initiale, mesurée par le nombre d'emplois salariés privés en 2009 (exprimés en log). La partie gauche du graphique reprend les données pour l'ensemble des 771 aires urbaines, la partie droite pour le sous-ensemble des aires urbaines dont la population en 2012 est supérieure à 20 000 habitants. Compte-tenu de la forte hétérogénéité des taux de croissance pour les petites aires urbaines, nous proposons de nous concentrer sur le sous-ensemble des aires urbaines de plus de 20 000 habitants, qui concentrent 92% de la population 2012 des aires urbaines et près de 79% de la population de France métropolitaine.

Nous proposons d'estimer la relation suivante :

$$\ln g = \alpha \ln t + \beta$$

Avec g le rapport entre l'emploi salarié privé en 2014 et l'emploi salarié privé en 2009, t l'emploi salarié privé en 2009 (indicateur de taille de l'Aire Urbaine), α le paramètre à estimer et β une constante.

Compte-tenu de la relation, nous pouvons calculer l'effet d'un doublement de la taille de l'aire urbaine sur son taux de croissance, noté δ , comme suit :

$$\delta = 2^\alpha - 1$$

Appliqué aux données mobilisées, nous obtenons les résultats suivants :

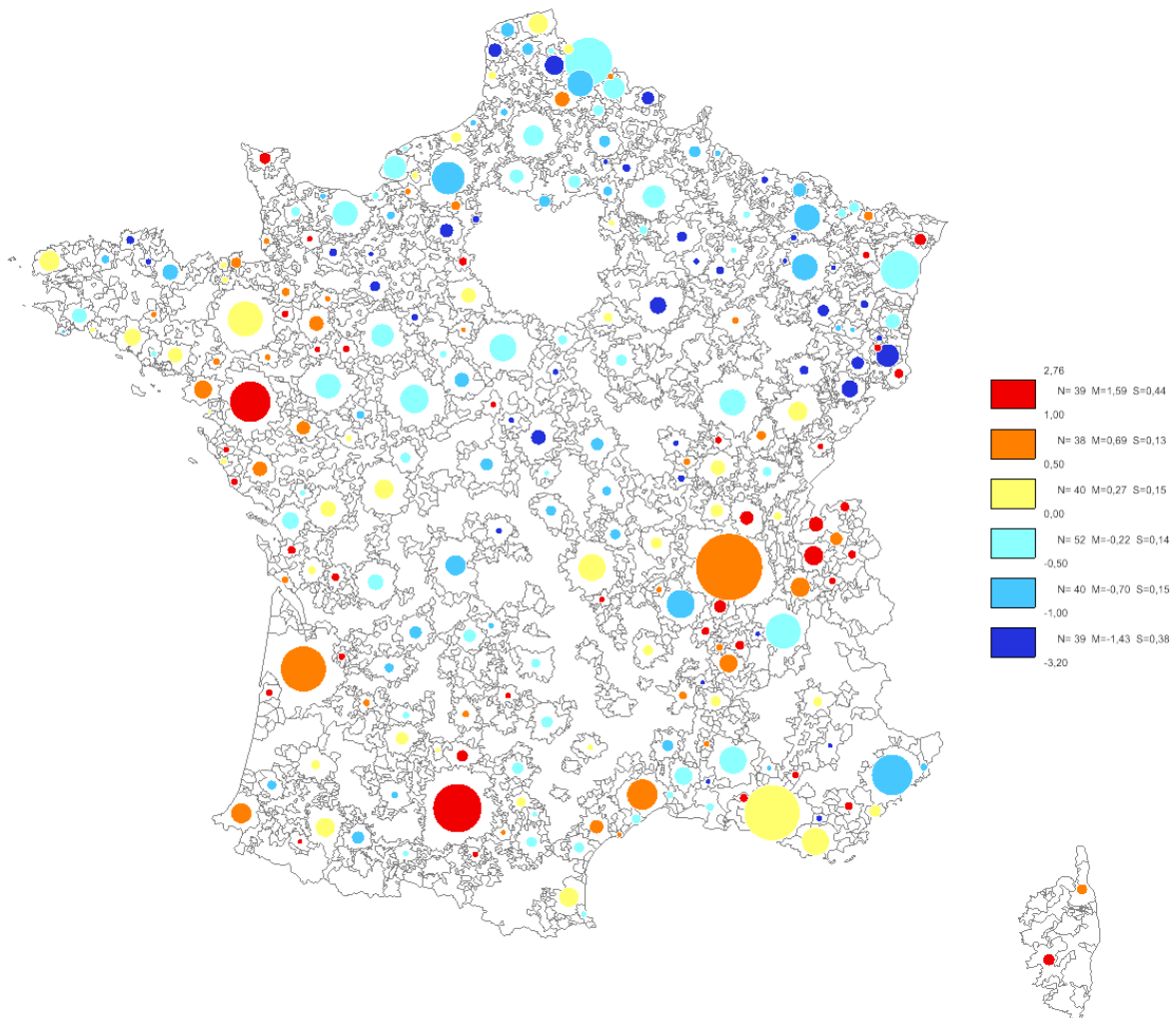
Tableau 4 : résultats des régressions

	g		
	coefficient	écart-type	
α	0.007	0.003	**
β	-0.082	0.030	***
R^2	0.022		

La valeur du R^2 est particulièrement faible, la taille initiale des aires urbaines n'explique qu'une très faible part de la dispersion des taux de croissance. Les coefficients sont cependant significatifs au seuil de 5%. On en déduit la valeur de δ , égal ici à 0,49% pour g : une zone dont la taille est le double d'une autre zone connaîtra en moyenne un taux de croissance supérieur de 0,49% au taux de croissance de la première zone. L'effet peut donc être considéré comme très limité.

Nous avons ensuite calculé les résidus standardisés du modèle. Les résidus permettent de repérer les aires urbaines pour lesquelles la relation fonctionne « mal » : des résidus positifs (respectivement négatifs) signalent que le taux de croissance observée est supérieur (resp. inférieur) au taux de croissance prédit par le modèle, et ce d'autant plus que le résidu est élevé (resp. faible). La carte ci-dessous reprend les résultats obtenus.

Carte 1 : résidus standardisés des aires urbaines de plus de 20 000 habitants



La taille des cercles est proportionnelle à l'emploi en 2009, la couleur des cercles est fonction de la valeur des résidus standardisés exprimés en écarts-types.

Les deux aires urbaines de grande taille qui ont des résidus fortement positifs, supérieurs à 1 écart-type, sont Toulouse et Nantes. Lyon, Bordeaux et Rennes ont des résidus positifs, compris entre 1/2 et 1 écart-type. Nice, Rouen, Douai-Lens et Saint-Etienne, en revanche, présentent des résidus négatifs, inférieurs à -1/2 écart-type. L'Aire urbaine de Paris, non représentée sur la carte par souci de lisibilité, présente un résidu négatif de -0,43. Les zones urbaines correspondant à la conception des « métropoles » présente dans les textes évoqués en introduction ont donc des comportements très hétérogènes. Leur faible avantage apparent dans les analyses provient de quelques-unes d'entre elles dont la croissance actuelle peut s'expliquer par des histoires économiques de longue durée et non par un simple effet de leur taille³.

Tableau 5 : liste des aires urbaines aux résidus standardisés les plus forts

aire urbaine > 20 000 habitants	emploi 2009	population 2012	taux de croissance de l'emploi	résidu standardisé
La Teste-de-Buch – Arcachon	10906	63286	12.1%	2.76
Figeac	7507	25263	10.1%	2.48
Vitré	10570	28575	9.4%	2.27
Issoire	7822	26570	8.5%	2.17
Thonon-les-Bains	17772	88865	9.5%	2.16
Vire	8599	28414	8.6%	2.16
Manosque	10445	37332	8.6%	2.12
Sablé-sur-Sarthe	10930	31393	8.3%	2.06
Les Sables-d'Olonne	10076	48477	7.9%	1.99
Sarrebourg	9825	36197	7.1%	1.85
Pamiers	8189	34000	6.7%	1.81
Pontarlier	8242	30563	6.6%	1.79
Challans	7998	26088	6.4%	1.75
Libourne	11195	36144	6.6%	1.72
Annonay	11661	45288	6.5%	1.71
Beaune	10942	35537	6.2%	1.66
Cognac	14481	47796	6.4%	1.63
Château-Gontier	6520	25252	5.4%	1.62
Salon-de-Provence	13274	58415	6.2%	1.61
Oloron-Sainte-Marie	6129	23165	4.9%	1.54
Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	41325	291987	7.1%	1.54
Rochefort	11815	55836	5.6%	1.52
Draguignan	14137	81569	5.8%	1.52

Le tableau ci-dessus reprend la liste des aires urbaines de plus de 20 000 habitants qui présentent les résidus les plus positifs, en l'occurrence tous supérieurs à 1,5. On remarque qu'aucune des aires urbaines de plus grande taille n'y figure.

Conclusion

Si les métropoles sont partout dans les discours, force est de constater qu'elles sont absentes des statistiques, au sens où, lorsque l'on prend en compte précisément les modalités de construction des données et qu'on leur applique

³ Sur le cas de Toulouse, voir Grossetti (2013) et Grossetti et Zuliani (2013).

ensuite les traitements adaptés, on ne trouve guère de traces d'un « avantage métropolitain ». Ni dans les PIB régionaux par habitant, ni dans les données sur l'emploi total par zone d'emploi comme nous l'avions montré précédemment (Bouba-Olga et Grossetti, 2015), ni dans les données Acoess sur l'emploi salarié comme nous venons de le voir dans cet article⁴.

Pourquoi cet engouement, alors ? Sans doute parce que les politiques publiques procèdent par imitation d'un modèle supposé le plus performant, modèle qui se réduit parfois à un allant de soi, une sorte de formule magique qui résoudrait tous les problèmes, formules répétées comme des mantras (Sternberg, 2013).

En ce qui concerne la métropolisation, Veltz (2015) propose une autre explication, en insistant sur une dimension politique : il présente « l'idéologie de la DATAR » des années 1960 et 1970, inspirée par le géographe Jean-François Gravier, qui consistait à « brider la croissance de Paris au profit des métropoles d'équilibre, tout en veillant à ce qu'elles-mêmes ne fassent pas d'ombre aux villes moyennes ». Selon lui, cette « idéologie » aurait évolué grâce aux groupes de prospective de la DATAR « quand on s'est rendu compte de la concentration de la croissance sur l'Ile-de-France et du rôle stratégique de Paris », mais cela n'a pas totalement éradiqué « le vieux fond urbanophobe ».

Notre propos ici n'est évidemment pas de raviver une pensée « urbanophobe » ou une sorte d'anti-parisianisme. Il est simplement de remettre en question ce que Veltz et d'autres tiennent pour une vérité d'évidence, « la concentration de la croissance sur l'Ile-de-France » ou sur quelques métropoles, dont nous considérons qu'elle est une illusion d'optique issue d'une analyse trop rapide des données disponibles. Pour nous, les grandes agglomérations ne sont ni plus performantes, ni plus problématiques que les autres. Le succès économique a des causes bien plus complexes que la simple densité de population.

Bibliographie

Askenazy Philippe et Philippe Martin, 2015, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », note du CAE n°20.

Baude John, 2015, « Les métropoles créent-elles plus d'emploi ? », Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéenne, octobre.

Bouba-Olga Olivier et Michel Grossetti, 2015, « La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? », *Revue de l'OFCE*, n°143, pp. 117-144.

Bouba-Olga Olivier et Michel Grossetti, 2015b, « La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la

⁴ Des travaux récents menés sur d'autres jeux de données ou avec d'autres méthodologies parviennent aux mêmes conclusions, par exemple Shearmur et al. (2013) ; Baude (2015), Poupard (2015).

diversité des configurations territoriales », *8e journées internationales de la Proximité*, Mai 2015, Tours, France. [hal-01183470](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01183470)

Davezies Laurent, 2015, « Le grand Paris, le joker de l'économie française », *Revue de l'OFCE*, n°143, pp. 75-116.

Davezies Laurent et Thierry Pech, 2014, « la nouvelle question territoriale », Terra Nova.

Grossetti Michel, 2013, les trois « chances » économiques de Toulouse, *Mondes Sociaux*, <http://sms.hypotheses.org/1063>

Grossetti Michel et Jean-Marc Zuliani, 2013, « La construction d'un système industriel de haute technologie à Toulouse entre logiques locales et logiques nationales », in Patrick Fridenson et Pascal Griset (dir.) *Entreprises de hautes technologies. État et souveraineté depuis 1945*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp. 267-281.

Levy Jacques, 2015, « Penser les régions avec leurs habitants », *Revue de l'OFCE*, n°143, pp. 277-294.

Poupard Gilles, 2015, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir* 2015/5, n° 725, p. 4-8.

Shearmur Richard, Terral Laurent et Mario Polèse, 2013, « La géographie de la croissance d'emploi en France à l'aune de processus Nord-Américains : vers une théorisation du contexte », *Cybergeo : European Journal of Geography*, [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 631, mis en ligne le 26 janvier 2013, consulté le 04 décembre 2015. URL : <http://cybergeo.revues.org/25703> ; DOI : 10.4000/cybergeo.25703.

Sternberg Rolf, 2013, « Learning from the Past? Why 'Creative Industries' can hardly be Created by Local/Regional Government Policies ». *DIE ERDE-Journal of the Geographical Society of Berlin*, 143(4), 293-315.

Veltz Pierre, 2015, Entretien avec Pierre Veltz, Propos recueillis par Sandra Moatti, « "L'industrie est dans les métropoles !" », *L'Économie politique*, 2015/4 (N° 68), pp. 7-19.